

DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES
MAIRIE de SAUZE-VAUSSAIS
79190 SAUZE-VAUSSAIS

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal du 03/10/2016

Le lundi trois octobre deux mil seize, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à **19 heures 30**, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 septembre 2016

Etaient présents : Mmes, Mrs, EPRINCHARD Michel, RIVAUD Marie Joseph, BOUCHEREAU Isabelle, LIAUD Eric, FOURNIÉ Samuel, CLISSON Philippe, HÉRISSE Mathieu BERNARD Andrée, BABIN Eric, PROU Marie-Hélène, BERNET Jean-Luc, LAMOTHE Catherine, GAGNAIRE Jean-Marie, BAILLY Lise, PORCHERON Patrice, RINALDI Sabrina.

Etaient excusés : ARDOUIN Hervé, SALLES Anna-Maria (pouvoir à Catherine LAMOTHE).

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de présents : 16 **nombre de votants :** 17

Secrétaire de séance : Mme BERNARD Andrée

OBJET ; MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT

PRE BOURREAU n°3 – 1^{ère} Tranche (DM n°2016_097)

Mr. le maire rappelle que lors d'une délibération précédente nous avons convenu de réunir deux petites parcelles pour proposer une superficie plus attractive aux acheteurs potentiels. Or, la demande s'orientait de plus en plus vers l'achat de grandes parcelles et comme nous avons plusieurs tarifs (de 22€ à 29€ le m²) les prix ne sont plus en concordance et compliquent la transaction.

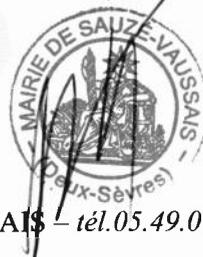
Il propose donc d'uniformiser les prix et d'appliquer un tarif unique.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition et décide :

- De modifier les prix de vente figurant dans la DM du 21 mai 2013,
- D'annuler la DM du 8 Septembre 2015 qui fixe des conditions privilégiées d'accèsion à la propriété pour les familles modestes,
- De fixer le prix de vente à **27 € TTC le m2 pour les lots : 1 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 33 – 34,**
- De fixer le prix de vente à **27 € TTC le m2 pour les lots 2 et 3 réunifiés**
- De fixer le prix de vente à **22 € TTC le m2 pour les lots : 2 – 3 – 14 - 15**

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre,
Le Maire, Michel Eprinchard,



Hôtel de Ville- BP n°29 – 79190 SAUZE-VAUSSAIS – tél.05.49.07.60.53